



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
DEPOSITAIRE CENTRAL / BANQUE DE REGLEMENT
Afrique de l'Ouest – UEMOA



Communiqué

Institutions Régionales de Droit Privé, bénéficiant d'accords de siège dans tous les Pays de l'UEMOA, et agréées par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'UMOA, organe de régulation et de contrôle, la Direction générale de La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (**BRVM**) et du Dépositaire Central/Banque de Règlement (**DC/BR**), informe le public que, suite aux événements survenus depuis le 8 février 2011 à Abidjan et aux agissements de certains membres de son personnel, Messieurs **Emmanuel ZAMBLE BI**, anciennement Directeur des Opérations du Marché et de l'Information Financière à la BRVM et **Aka Richard ATTEY**, anciennement Directeur des Finances et de la Trésorerie au DC/BR, font l'objet de **sanctions disciplinaires**.

A ce titre, ils ne sont plus habilités à signer, à représenter et à communiquer aux noms de la BRVM et/ou du DC/BR depuis le 21 février 2011.

La BRVM et le DC/BR dégagent toutes responsabilités sur les actes posés et engagements pris en dehors de ceux de Monsieur Jean Paul GILLET, Directeur Général, dont la confiance a été renouvelée par le Conseil d'Administration en sa session du 15 février 2011 qui s'est tenue à Ouagadougou (Burkina Faso).

Pour toutes informations concernant les activités de la BRVM et du DC/B, veuillez vous rapprocher des Antennes Nationales de Bourse logées au sein des Chambres de Commerce des pays de l'UEMOA ou du site de repli situé à Bamako :

BRVM Site de repli : Immeuble SONAVIE, Hamdallaye ACI 2000, B.P.E 1398 Bamako, Tél:

(223) 44 90 18 10 Fax : (223) 44 90 18 11

E-mail : brvm@brvm.org - Site internet : www.brvm.org

La Direction Générale